

COMMUNICATION AORTOPULMONAIRE (*angl. aortopulmonary defect*). Fistule congénitale entre l'aorte et l'artère pulmonaire liée à une déhiscence localisée extracardiaque de la lame spirale (formation embryonnaire qui doit normalement assurer le cloisonnement entre ces deux vaisseaux en donnant naissance au septum inter-aortopulmonaire).

COMMUNICATION CORONAROVENTRICULAIRE (*angl. coronary artery fistula*). *Syn. fistule coronaire-cavité droite*. Communication congénitale directe entre une artère coronaire et l'oreillette ou le ventricule, droit le plus souvent.

COMMUNICATION INTERAURICULAIRE (*abrév. CIA*) (*angl. atrial septal defect*). Existence d'un orifice de taille et de siège variables entre les deux oreillettes, en rapport avec l'absence de cloison, la persistance de l'ostium primum ou de l'ostium secundum (trou de Botal) ou la perméabilité anormale du foramen ovale (V.c.m.). V. aussi : ostium secundum, canal auriculoventriculaire commun (persistance du), valve de Vieussens (déhiscence de la), retour veineux pulmonaire anormal.

COMMUNICATION INTERVENTRICULAIRE (*abrév. CIV*) (*angl. ventricular septal defect*). Persistance d'un ou de plusieurs orifices entre les deux ventricules, siégeant le plus souvent à l'emplacement normal du septum fibreux, et dont la fermeture spontanée est possible. V. aussi : Roger (maladie de), Fallot (tétralogie de), Eisenmenger (complexe d').

COMPARTIMENT *s. m.* (*angl. compartment*). Terme de pharmacocinétique qui définit un espace virtuel de distribution dans lequel un médicament possède un comportement cinétique identique, c'est-à-dire que sa concentration en fonction du temps est homogène dans tous les points du compartiment.

COMPARTIMENT CORPOREL (*angl. body compartment*). Subdivision de la masse liquidienne de l'organisme, caractérisée par une relative homogénéité de composition. On distingue : 1) le compartiment extracellulaire (5 à 15 p. cent du poids corporel) représenté par les liquides qui sont situés à l'extérieur des cellules, c'est-à-dire le compartiment intravasculaire et le compartiment interstitiel extravasculaire ; 2) le compartiment intracellulaire (40 à 50 p. cent du poids corporel) qui concerne les liquides situés à l'intérieur des cellules.

COMPATIBILISÉ (*sang*). V. transfusion.

COMPATIBILITÉ SANGUINE (*angl. blood compatibility*). Qualité relative du sang de deux sujets, telle que le mélange de ces deux sangs n'entraîne pas d'agglutination des globules rouges.

La compatibilité sanguine entre donneur et receveur dépend des isoantigènes érythrocytaires et conditionne l'innocuité de la transfusion.

V. aussi : ABO (système), agglutinine, groupes sanguins, incompatibilité sanguine.

COMPATIBILITÉ TISSULAIRE. V. histocompatibilité.

COMPENSATEUR *s. m.* (*angl. compensator*) (*Bio-phys.*). Accessoire en cuivre ou en aluminium, éloigné de la surface de la peau, destiné à ramener les conditions d'irradiation d'une surface irrégulière à celles d'une surface plane perpendiculaire au faisceau, et à permettre ainsi une meilleure détermination des isodoses. V. aussi : bolus, cône égalisateur.

COMPENSATEUR (repos). Durée qui sépare une extrasystole de la contraction cardiaque normale qui la suit.

COMPENSATION (courbure de) (*pas d'équivalent anglais*). Inflexion du rachis sus et sous-jacente à une anomalie de courbure, de sens opposé à celle-ci, et qui en atténue complètement ou non les effets.

COMPÉTENCE *s. f.*

1. **Embryol.** (*angl. embryonic competence*). Faculté variable qualitativement, quantitativement, selon la localisation et selon le temps, qu'a un matériel embryonnaire de répondre d'une manière spécifique à une induction (V.c.m.).

2. **Méd. admin.** (*pas d'équivalent anglais*). Discipline reconnue par l'Ordre des Médecins, pour laquelle un médecin possède des connaissances particulières (authentifiées par l'obtention d'un certificat d'études spéciales ou par un processus de qualification), et qu'il exerce habituellement, soit en même temps que la médecine générale, soit en même temps qu'une autre discipline. V. aussi : spécialité.

COMPÉTITION ANTIGÉNIQUE (*angl. antigenic competition*). Phénomène d'immunosuppression, non spécifique, vis-à-vis d'un antigène, survenant lorsque cet antigène est administré peu de temps après un autre antigène qui ne présente pas de déterminants communs avec lui.

COMPÉTITION (dosage par) (*angl. competitive binding assay*). Méthode permettant le dosage d'une substance grâce à la compétition entre cette substance et une substance marquée pour sa fixation sur un anticorps ou un récepteur cellulaire.

COMPLÈMENT *s. m.* (*symbole C*) [*de l'all. komplement (Ehrlich, 1901)*] (*angl. complement*). *Syn. (désuet) alexine (Buchner, 1889)*. Ensemble d'une vingtaine de protéines plasmatiques dont les propriétés principales sont d'être activées par des clivages enzymatiques en cascades.

Le complément comprend divers facteurs numérotés de 1 à 9 ; l'activation d'un facteur est indiquée par un trait horizontal au dessus de son symbole. Il peut exister des inhibiteurs ou inactivateurs qui interrompent cette cascade enzymatique, tel l'inhibiteur de la C1 estérase - activateur de C1 - dont le déficit s'observe dans l'œdème de Quincke héréditaire (V.c.m.).

Il existe deux voies d'activation : la voie classique (V.c.m.) et la voie alterne (V.c.m.). Ces deux voies entraînent après activation des effets identiques : fixation, sur la particule cible, de C₃, responsable de l'opsonisation et de C₅, C₆, C₇, C₈, C₉, responsables de la lyse, et libération de fragments peptidiques, les anaphylatoxines (V.c.m.), provoquant une inflammation locale.

Réaction de fixation du c. (*angl. complement fixation test*). *Syn. réaction de déviation du complément*. Méthode de mise en évidence d'un anticorps par addition au sérum étudié, préalablement « décomplémenté » par la chaleur, de l'antigène correspondant et de complément (habituellement complément de cobaye). Ce dernier se fixe sur le complexe antigène-anticorps et cette fixation est détectée par la perte de son pouvoir hémolytique sur les hématies de mouton préalablement sensibilisées par des anticorps antiglobules rouges de mouton. V. aussi : Bordet-Wassermann (réaction de). **Réaction de déviation du c.** Locution assez couramment utilisée au lieu et place de « fixation du complément ».

Son emploi est impropre et il conviendrait d'y renoncer : en effet, dans la réaction en cause, les complexes antigène-anticorps « fixent » le complément, ils ne le « dévient » pas.

COMPLÉMENTAIRE (base) (*angl. complementary base*). Une base purique peut former des liaisons hydrogène avec une base pyrimidique et vice versa dans un polynucléotide à double brin (exemple : ADN). La guanine (G) est la base complémentaire de la cytosine (C) et l'adénine (A) est la base complémentaire de la thymine (T).

COMPLÉMENTATION *s. f.* (*angl. complementation*). Restauration du phénotype d'un mutant bactérien par la réintroduction d'une copie initiale du gène muté, portée par un vecteur plasmidique.

COMPLEXE *s. m.* [*lat. complexus : ce qui entoure ou contient*] (*angl. complex*). (*Psych.*). Modalité d'organisation affective et relationnelle de l'individu impliquant d'une part l'existence de traits personnels,

en grande partie inconscients (qui expliquent les attitudes, réactions et conduites du sujet devant des situations actuelles), d'autre part le fait que cette modalité affective est inconsciemment liée à des situations infantiles, antérieurement vécues par le sujet.

Certains complexes, notamment le complexe d'Œdipe (V.c.m.), sont considérés comme des étapes structurantes et maturatives lors du développement de la personnalité. Ainsi, le terme de complexe implique 3 dimensions : une association de représentations et de souvenirs ; un ensemble plus ou moins organisé de traits personnels et enfin une structure fondamentale des relations interpersonnelles.

COMPLEXE DE FUSION (angl. *fusion complex*).

Activation simultanée, ou presque simultanée, des oreillettes ou des ventricules, par des impulsions électriques venant de directions contraires. Ce phénomène provoque la formation d'un complexe électrocardiographique ayant une forme intermédiaire entre les formes des complexes résultant de l'activation par chacune des impulsions agissant isolément. Sa constatation, dans une tachycardie à complexe large, est un argument fondamental en faveur du diagnostic de tachycardie ventriculaire.

COMPLEXE IMMUN (angl. *immune complex* ; *antigen-antibody complex*). Syn. *complexe antigène-anticorps*. Complexe macromoléculaire d'antigène et d'anticorps unis de façon spécifique.

Les complexes immuns peuvent revêtir une forme soluble (notamment en cas d'excès d'antigène), ou une forme insoluble, précipitante (notamment dans la zone d'équivalence). Ils peuvent posséder la propriété de fixer le complément (V.c.m.). Les complexes immuns circulants jouent probablement un rôle essentiel dans la pathogénie de la maladie du sérum, de certaines glomérulonéphrites, de certaines lésions de la paroi vasculaire, par exemple. On utilise parfois le terme de *maladie des complexes immuns* (angl. *immune complex disease*) pour regrouper une série de situations pathologiques dues à la présence de complexes circulants, qui fixent le complément et provoquent ainsi des lésions tissulaires, comme dans l'hypersensibilité semi-retardée (V.c.m.).

COMPLEXE MAJEUR D'HISTOCOMPATIBILITÉ HUMAIN (angl. *human major histocompatibility complex*).

Segment génomique d'environ 4 000 kb situé sur le chromosome 6 (6p21-p21.3) et renfermant un grand nombre de gènes impliqués dans la fonction immunitaire. Schématiquement, on y distingue trois régions qui, de la plus centromérique à la plus télomérique, sont les suivantes : 1) la *région HLA de classe II* (étendue sur 1 000 kb environ) avec plus de 30 gènes ; 2) la *région HLA de classe III* (étendue sur 1 100 kb environ) avec près de 40 gènes ; 3) la *région HLA de classe I* (la plus vaste car étendue sur près de 2 000 kb) avec une trentaine de gènes. Il faut souligner l'extrême polymorphisme de la plus grande partie des gènes des classes I et II ; le très grand nombre d'allèles à chaque locus aboutit à de multiples combinaisons possibles appelées haplotypes.

Dans ce grand nombre de gènes du CMH, on peut en citer quelques-uns : 1) parmi les *gènes de classe I*, les gènes HLA-A, HLA-B et HLA-C qui codent pour des chaînes lourdes de glycoprotéines présentes sur une grande variété de cellules nucléées et sur les plaquettes ; ces gènes sont les plus polymorphes du génome humain (par exemple, 59 allèles pour HLA-A, 118 pour HLA-B, 36 pour HLA-C) ; 2) parmi les *gènes de classe II*, les gènes HLA-DP, HLA-DQ et HLA-DR qui codent pour la synthèse des chaînes α et β des molécules de présentation de l'antigène ; 3) parmi les *gènes de classe III*, les gènes codant pour les molécules du complément C2, C4A et C4B, les gènes des TNF α et β , les gènes de la protéine HSP70 (*heat shock protein*), le gène de la valyl-tARN synthétase, les gènes codant pour les 21-hydroxylases (gènes CYP21A et CYP21B).

COMPLEXE PRIMAIRE (angl. *primary complex*) (*Pneumol.*). Association d'un chancre d'inoculation (lieu de pénétration des bacilles inhalés) et d'une adéno-pathie satellite, témoignant d'une primo-infection tuberculeuse.

COMPLEXE SYNAPTONÉMAL (*Moses, 1958*) (angl. *synaptonemal complex*). Syn. *synapton*. Structure complexe des régions d'appariement des chromosomes au cours de la méiose, visible en microscopie électronique aux stades zygotène (V.c.m.) et pachytène (V.c.m.). Les complexes synaptonémaux disparaissent au stade diplotène (V.c.m.), sauf au niveau des chiasmats (V.c.m.).

COMPLEXES SOLUBLES (angl. *soluble complexes*).

Complexes détectables par précipitation à l'alcool dans le plasma et le sérum au cours des coagulations intravasculaires disséminées (V.c.m.), formés de monomères de fibrine (V.c.m.) et de produits de dégradation du fibrinogène (V.c.m.).

Leur mise en évidence a une grande valeur pour le diagnostic de la coagulation intravasculaire disséminée puisqu'ils résultent de l'action de la thrombine et de la fibrinolyse secondaire.

COMPLEXISME s. m. (angl. *combined drugs method*). (*Homéopath.*).

Technique d'application de l'homéopathie, basée sur la prescription d'un mélange de plusieurs médicaments. V. aussi : pluralisme, unicisme.

COMPLEXOMÉTRIE s. f. (angl. *complexometry*).

Syn. *dosage par chélation*. Technique de dosage de certains cations alcalinoferreux (surtout le calcium), basée sur la formation d'un complexe chimique entre le cation et une substance appelée chélateur (le plus utilisé est l'EDTA ou éthylène-diamine-tétra-acétique, chélateur du calcium).

COMPLIANCE s. f. (symbole C) (angl. *compliance*).

Grandeur analogue à une impédance, correspondant au quotient de l'accroissement de volume (en ml) par l'accroissement de pression (en cmH₂O) qui l'a engendré.

La compliance mesure l'accroissement de volume dû à une variation de pression de 1 unité, elle renseigne sur la résistance à l'expansion du système considéré.

C. pulmonaire (abrév. CL) (angl. *lung compliance*).

Expression habituelle de l'élasticité pulmonaire représentant la variation du volume pulmonaire en fonction des variations de la pression transpulmonaire. C'est l'inverse de l'élastance pulmonaire (V.c.m.).

La compliance pulmonaire est normalement comprise entre 0,150 et 0,200 l/cmH₂O.

C. thoracique (angl. *thoracic compliance*).

Quotient de la variation ΔV du volume thoracique par la variation de pression ΔP qui lui donne naissance.

La somme de la compliance pulmonaire et de la compliance thoracique représente la compliance globale.

COMPLICATION s. f. (angl. *complication*).

Apparition, au cours d'une maladie, de phénomènes pathologiques nouveaux entraînant, généralement, l'aggravation de la situation antérieure.

COMPRESSION s. f. (angl. *compression*).

Artifice technique radiologique utilisé pour diminuer l'épaisseur de la région examinée ou pour obtenir une meilleure opacification des cavités en amont (urographie intraveineuse).

COMPRESSION MÉDULLAIRE (syndrome de)

(angl. *medullary compression syndrome*). Ensemble de troubles neurologiques lié à la compression localisée de la moelle épinière par une lésion rachidienne ou intrarachidienne, et caractérisé par l'association d'un syndrome lésionnel (V.c.m.) et d'un syndrome sous-lésionnel. V. aussi : automatisme médullaire.

COMPRIMÉ s. m. (angl. *tablet*).

Forme médicamenteuse, constituée par l'agglomération de particules pulvérulentes sous l'influence d'une force de compression.

On distingue : les comprimés pour la voie buccale (angl. *oral tablet*), les plus importants, destinés à permettre une absorption des principes actifs par la voie digestive, les comprimés pour la voie perlinguale (angl. *linguet*) destinés à être placés sous la langue où ils se dissolvent lentement, leurs principes actifs étant absorbés par les muqueuses linguale et buccale,